

Conseil d'administration
07 décembre 2023



AGENCE D'INGENIERIE DEPARTEMENTALE DES ALPES-MARITIMES

Proposition de rapport d'activité, comptes de l'année passée et budget prévisionnel sur trois exercices

Délibération n° CA-2023-24

Date de convocation : 27 novembre 2023

Sous la présidence de M. Charles Ange GINESY

Président de droit de l'Agence de l'ingénierie départementale des Alpes-Maritimes

Titulaires présents :

BARENGO-FERRIER Martine, CASTEL Raoul, GINESY Charles Ange, GRANDBOUCHE Thierry, KONOPNICKI David, LOMBARDO Gérald, PIAZZA Cyril, SALOMONE Anthony, SATTONNET Anne, TRABAUD Dominique,

Titulaires absents :

BECK Xavier, CHANTREAU Olivier, CIAIS Roger, DAVID Jean-Paul, D'INTORNI Christelle, DUQUESNE Céline, LAVAGNA Maurice, PAGANIN Michèle, ROSSI Michel.

Suppléants présents :

BERTOLOTTI Nicole, BRUNO Philip, CORPORANDY Pierre, OLHARAN Sébastien.

Pouvoir :

DAVID Jean-Paul a donné pouvoir à GINESY Charles Ange.

Secrétaire de séance :

OLHARAN Sébastien

Vu le CGCT et notamment son article L.5511-1 ;

Vu les statuts de l'Agence et notamment ses articles 11 et 15 ;

Considérant que le Conseil d'administration délibère sur le rapport annuel d'activité, les comptes de l'année passée ainsi que sur le budget prévisionnel sur l'évolution des activités de l'Agence ; que ce document doit être présenté à l'Assemblée générale ;

Considérant que l'Agence d'ingénierie départementale des Alpes-Maritimes a été créée lors de l'Assemblée générale du 13 novembre 2020 ; qu'elle a démarré progressivement son activité au premier trimestre 2021 ; que l'année 2022 a été la première année complète d'exercice de cette structure ; que le premier rapport d'activité de l'Agence a été présenté à l'Assemblée générale du 1^{er} juin 2023 et couvrait la période 2020-2022 ;

Considérant que le rapport d'activité 2024 devant être présenté à l'Assemblée générale devra être complété pour prendre en compte l'activité du mois de décembre 2023 ;

Conseil d'administration
07 décembre 2023



Vu le rapport de synthétique et ses annexes, et après avoir entendu l'exposé, le Conseil d'administration,

Décide :

- 1) D'approuver le rapport d'activité 2023 figurant en annexe, les comptes de l'année passée ainsi que sur le budget prévisionnel sur l'évolution des activités de l'Agence ;
- 2) D'autoriser le président du Conseil d'administration à signer, au nom de l'Agence d'ingénierie départementale, les actes et formalités nécessaires à la réalisation des objectifs précédemment cités.

Nombres d'administrateurs présents ou représentés : 14 et un pouvoir.

Voix pour : 15
Voix contre : 0
Abstention : 0

Nice, le 07 décembre 2023

Le Président de l'Agence d'ingénierie départementale
des Alpes-Maritimes,

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Charles Ange GINESY', with a long horizontal stroke extending to the left.

Charles Ange GINESY



L'AGENCE 06

L'INGÉNIERIE AU SERVICE DES COLLECTIVITÉS

DÉPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2023

006-200094399-20231222-6-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 22-12-2023

Publication le : 22-12-2023

TABLER DES MATIÈRES

EDITO PRESIDENT	3
INTRODUCTION	4
I. ORGANISATION	5
La Gouvernance	
<i>L'assemblée générale et le conseil d'administration</i>	6
<i>Les collèges du Conseil d'Administration</i>	7
<i>Les instances</i>	8
<i>Les adhérents</i>	9 à 12
Le fonctionnement	
<i>Les compétences</i>	13 à 15
<i>La méthode</i>	16
II. CADRAGE BUDGETAIRE	17
Éléments financiers et comptes passés	
<i>Présentation du budget</i>	18 à 19
<i>Programme « Petites Villes de Demain » et Reconstruction</i>	20
<i>Partenariats financiers</i>	21
<i>Evolution du budget</i>	22
Les perspectives	23
III. ACTIVITÉ GÉNÉRALE 2020-2022	24
<i>Les AMO</i>	25
<i>Les conseils</i>	25 à 26
<i>La conduite d'opération</i>	27 à 32
<i>Typologie des projets</i>	33
<i>Les actions « Petites Villes de Demain »</i>	34
<i>Plateformes médias</i>	35 à 36
IV. CONCLUSION	37

EDITO



CHARLES-ANGE GINÉSY

PRÉSIDENT DE L'AGENCE 06
PRÉSIDENT DU DÉPARTEMENT DES
ALPES-MARITIMES

A plus de trois ans d'existence, l'Agence 06 tourne à plein régime. Son bilan en atteste, elle a comblé une attente. Cette émanation du Conseil départemental a démontré toute sa pertinence.

Elle vient renforcer le couple essentiel Communes - Département et optimiser la politique de solidarité humaine et territoriale qui fait l'ADN de notre collectivité.

Outil de soutien juridique et technique dédié aux communes de moins de 5000 habitants, elle leur facilite la tâche et leur permet de gagner un temps précieux pour donner vie à leurs projets.

Restauration de patrimoine, réhabilitation de bâtiments, aménagements publics, revitalisation touristique : en tous points de notre haut et moyen pays, l'Agence 06 comptabilise près de 170 projets d'assistance à maîtrise d'ouvrage. Autant de projets qui participent à la dynamique de notre territoire et à la qualité de vie de ses habitants.

Aujourd'hui, ce sont 98 communes et 2 communautés de communes qui ont choisi de faire confiance à l'Agence 06. Je suis fier et heureux de ce succès tangible, l'Agence 06 incarne pleinement l'esprit de proximité et d'efficacité qui est le moteur du Département des Alpes-Maritimes.

INTRODUCTION



L'Agence départementale d'ingénierie des Alpes-Maritimes, appelée Agence06, est un établissement public administratif créé en 2020 par le Conseil départemental et des communes rurales, qui impulse une nouvelle étape en matière de solidarité territoriale.

Les années 2020 à 2022 sont marquées par une activité de l'Agence06 dont la montée en puissance est à mettre en corrélation avec l'utilité de ses missions au regard des attentes de ses adhérents. Le présent bilan retrace la 4^{ème} année 2023 de fonctionnement de l'Agence06.

Si l'année 2020 se caractérise par la structuration administrative et juridique de l'Agence06, 2021 par son démarrage opérationnel avec l'identification des besoins des adhérents, et 2022 par le

déploiement des missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage en conduite d'opération des premiers projets, l'année 2023 quant à elle marque une véritable montée en force avec un déploiement sur l'ensemble du territoire maralpin des hauts et moyens pays.

Ce deuxième bilan sur la période 2023 appelle donc à évoquer l'organisation de l'Agence06 au travers de sa gouvernance et son fonctionnement qui ont dû s'adapter à une forte demande, avant d'aborder le bilan quantitatif et financier de la mise en œuvre de ses actions et de finir sur les perspectives pour les années à venir.

I. ORGANISATION

La Gouvernance

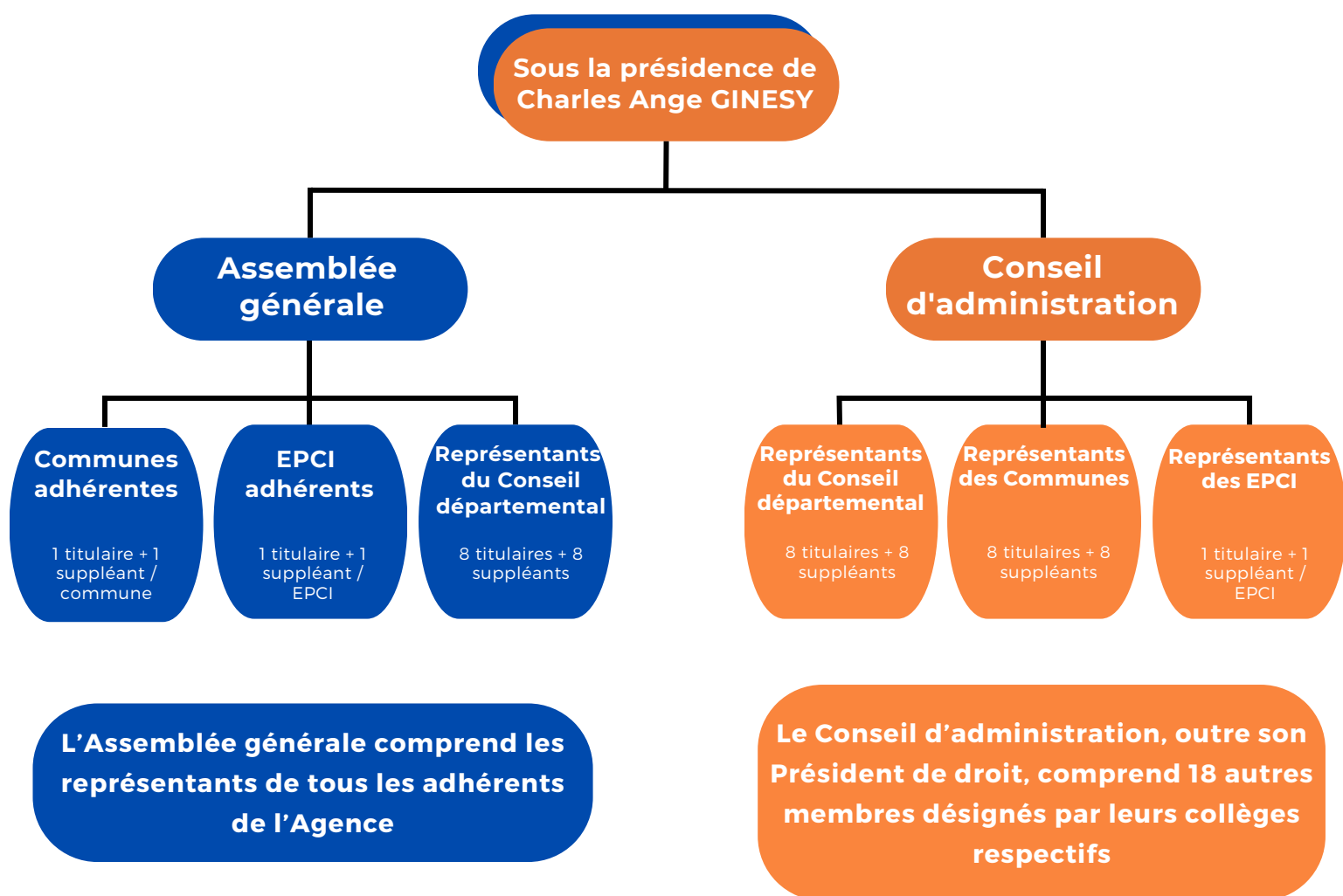
- L'assemblée générale et le conseil d'administration
- Les collèges du Conseil d'Administration
- Les instances
- Les adhérents

Le fonctionnement

- Les missions
- La méthode

L'Assemblée générale et le Conseil d'administration

Constituée de deux instances, l'Agence06 est pilotée par une **Assemblée générale** qui détermine les grandes orientations de politique générale et un **Conseil d'administration** qui règle les affaires courantes de l'Agence, et se prononce sur le budget.



Les collèges du conseil d'administration

1ER COLLÈGE : CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX

TITULAIRES		SUPPLÉANTS	
M. BECK Xavier	M. ROSSI Michel	M. CHAIX Bernard	M. OLHARAN Sébastien
M. KONOPNICKI David	Mme SATTONNET Anne	Mme BENASSAYAG Marie	Mme LELLOUCHE Vanessa
Mme PAGANIN Michèle	Mme D'INTORNI Christelle	Mme FERRAND Sabrina	M. BERNARD Yannick
M. LOMBARDO Gérald	Mme DUQUESNE Céline	Mme OLIVIER Michèle	Mme GUIT NICOL Pascale

Il est à noter qu'en 2021, en raison des élections départementales, la composition du collège des conseillers départementaux a été modifiée. En effet, les statuts prévoient que les représentants du Département sont désignés par le Conseil départemental en son sein pour la durée de leur mandat départemental.

2EME COLLÈGE : COMMUNES

TITULAIRES		SUPPLÉANTS	
M. CASTEL Raoul	M. DAVID Jean-Paul	M. CASSEZ Marino	Mme BARUFFA Jocelyne
M. CHANTREAU Olivier	M. GRANDBOUCHE Thierry	M. FILIPPI Albert	M. PRIGENT Arnaud
M. TRABAUD Dominique	M. LAVAGNA Maurice	M. MALFATTO Marc	M. PIAZZA Cyril
M. SALOMONE Anthony	Mme BARENGO-FERRIER Martine	M. CORPORANDY Pierre	M. BRUNO Philip

3EME COLLÈGE : COMMUNAUTÉS DE COMMUNES

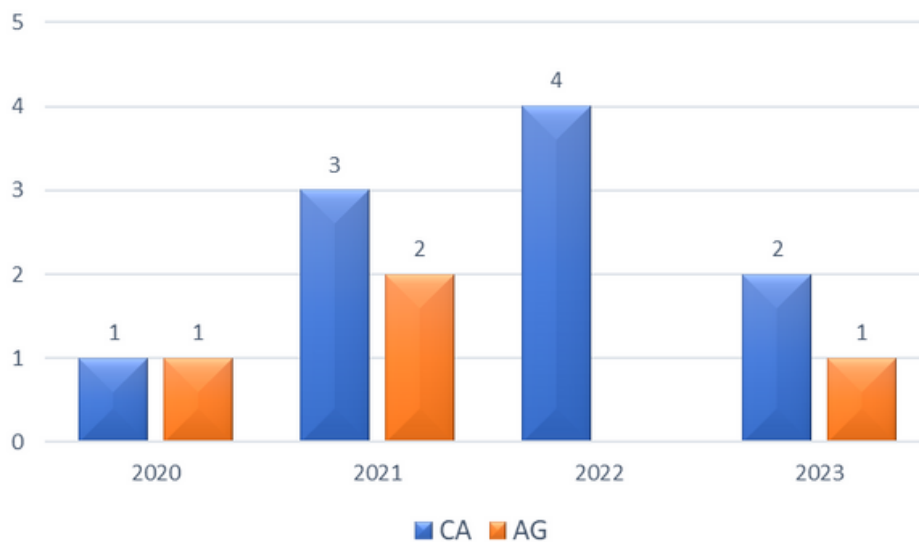
TITULAIRE	SUPPLÉANT
M. CIAIS Roger	Mme BERLOTTI Nicole
M. PIAZZA Cyril	Mme BEILLE-TOURSCHEUR Christine

Les instances

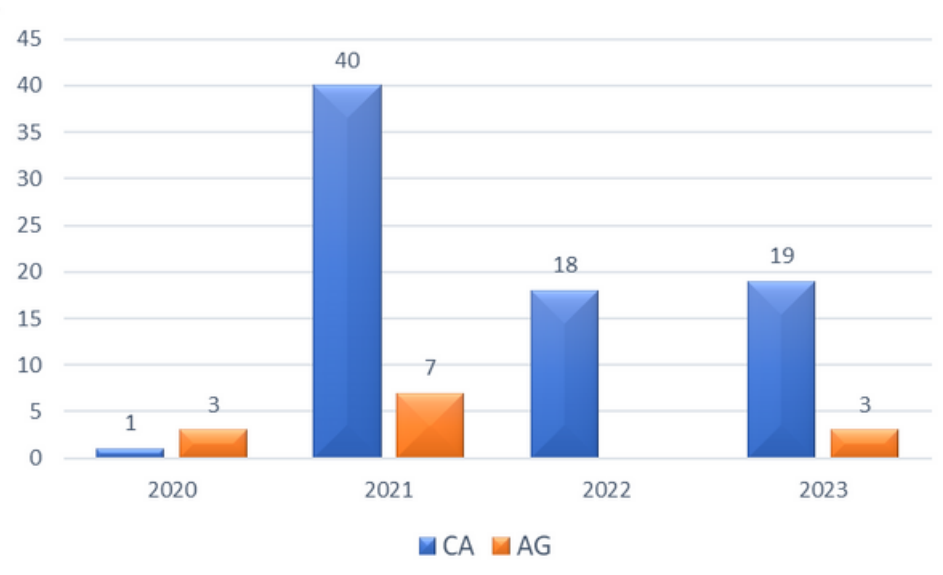
Depuis le début de sa création, les instances de l'Agence06 se sont réunies **quatorze fois**, donnant lieu à **91 délibérations**. Durant l'année 2023, objet du présent bilan, une assemblée générale et deux conseils d'administration se sont tenus donnant lieu à 22 délibérations.

Au-delà des réunions des membres des organes de gouvernance, l'Agence 06 entretient une étroite collaboration sur les territoires, au contact de ses adhérents, afin de les accompagner dans la concrétisation de leurs projets.

14 SÉANCES



91 DÉLIBÉRATIONS



Les adhérents



Lors de la création en 2020 de l'agence d'ingénierie, seules pouvaient adhérer les communes et EPCI répondant aux conditions de l'article R.3232-1 du CGCT, excluant ainsi certaines communes rurales en raison de leur potentiel fiscal moyen par habitant.

Considérant l'importance des attentes des communes rurales, dans un esprit de solidarité territoriale et pour faire face aux événements climatiques, l'éligibilité des adhérents a été élargie à toutes les communes rurales sans distinction relative au potentiel fiscal.

Par ailleurs, et pour tenir compte des besoins relevant de la solidarité intercommunale rurale, il a été proposé de permettre l'adhésion des communautés de communes de petite taille (moins de 40 000 habitants) et qui exercent des compétences optionnelles.

UNE MODIFICATION DES STATUTS A ALORS ÉTÉ ADOPTÉE DÈS LE DÉBUT DE L'ANNÉE 2021 POUR PERMETTRE L'ÉLIGIBILITÉ :

115 COMMUNES

Au lieu des 99 ciblées par l'application de l'article R.3232-1 du CGCT prenant en considération le potentiel fiscal par habitant

**2 COMMUNAUTÉS
DE COMMUNES**

du Département des Alpes Maritimes

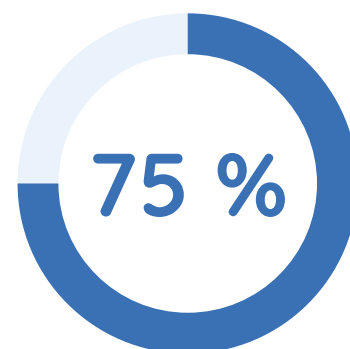
Il est ensuite apparu que les communes de moins de 5 000 habitants situées dans une unité urbaine ne disposaient pas des effectifs et compétences internes suffisantes pour assurer le suivi de leurs projets notamment en ayant accès à une assistance technique, juridique et financière.

Il a été proposé à l'Assemblée générale du 1er juin 2023 de modifier l'article 6 des statuts afin de leur permettre d'adhérer et de disposer des services de l'Agence 06.

CETTE MODIFICATION DES STATUTS A ALORS ÉTÉ ADOPTÉE POUR PERMETTRE L'ÉLIGIBILITÉ DE 18 NOUVELLES COMMUNES :

Aspremont	Falicon
Auribeau-sur-Siagne	Gattières
Bar-sur-Loup	Opio
Beaulieu-sur-Mer	Le Rouret
Cap d'Ail	Saint-Jeannet
Châteauneuf-de-Grasse	Saint-Paul-de-Vence
Colomars	Le Tignet
Drap	Tourettes-sur-Loup
Eze	La Turbie

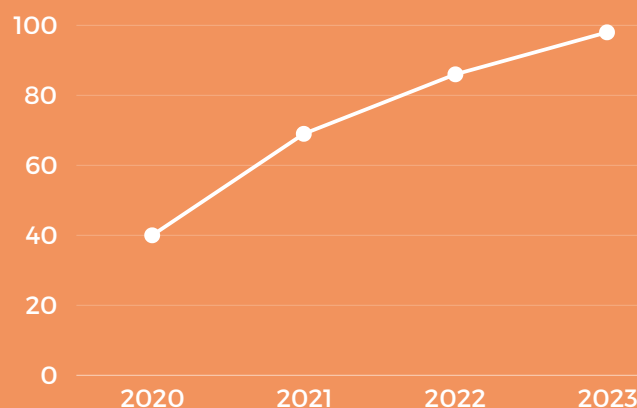
L'Agence 06 comptabilise désormais parmi ses membres **98 communes** et **2 communautés de communes**, soit **75 %** sur les 133 éligibles.



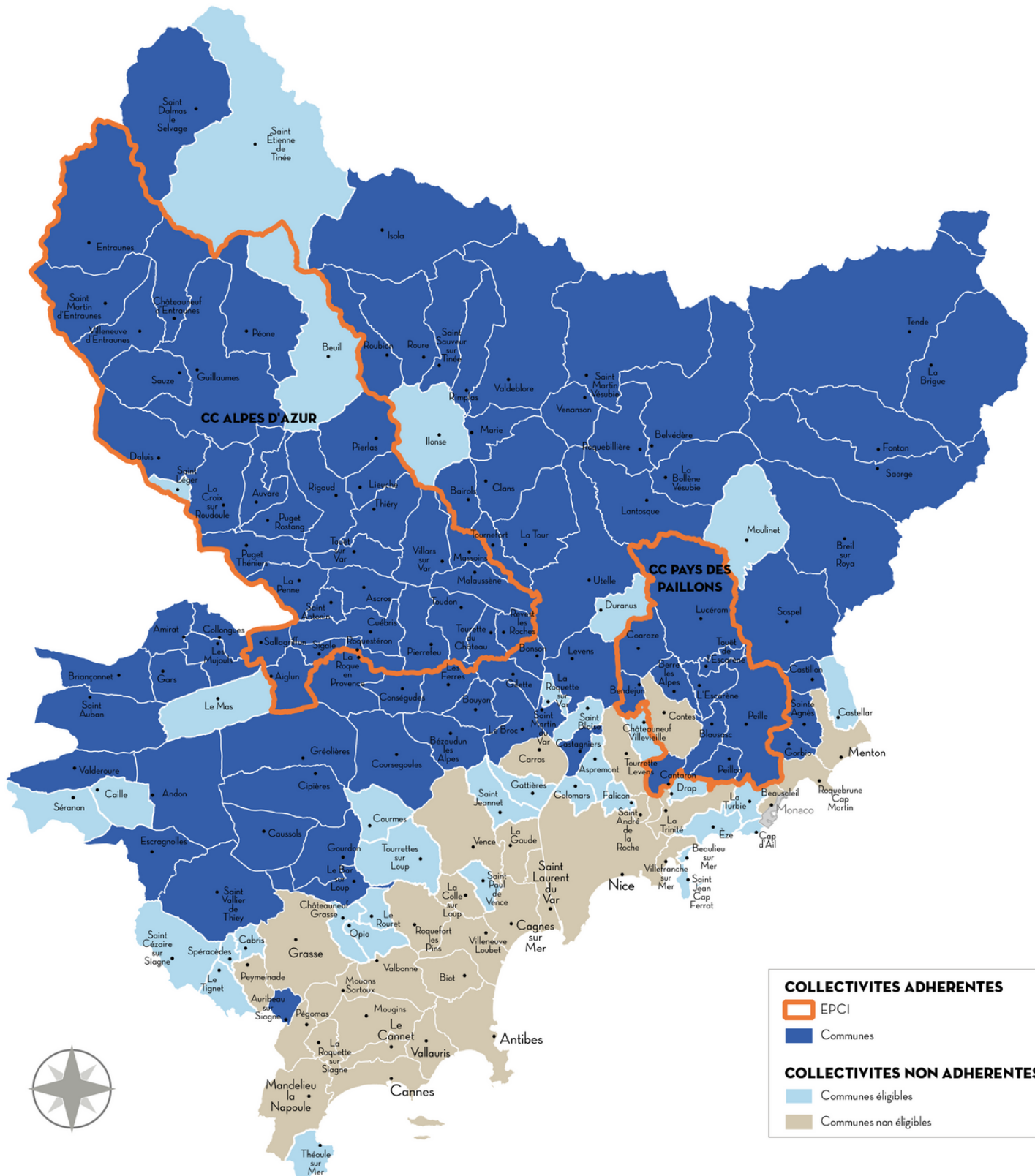
98 COMMUNES ADHÉRENTES

Aiglun	Cipières	Malaussène	Saint-Martin-du-Var
Amirat	Clans	Marie	Saint-Martin-Vésubie
Andon	Coaraze	Massoins	Saint-Sauveur-sur-Tinée
Ascros	Collongues	Mujouls (les)	Saint-Vallier-de-Thiery
Auribeau-sur-Siagne	Conségudes	Peille	Sallagriffon
Auvare	Coursegoules	Peillon	Saorge
Bairols	Croix-sur-Roudoule (la)	Penne (la)	Sauze
Bar-sur-Loup	Cuébris	Péone	Sigale
Bendejun	Daluis	Pierlas	Sospel
Belvédère	Entraunes	Pierrefeu	Tende
Berres-les-Alpes	Escragnolles	Puget-Rostang	Thiery
Bézaudun-les-Alpes	Ferres (les)	Puget-Théniers	Toudon
Blausasc	Fontan	Revest-les-Roches	Touët-de-l'Escarène
Bollène-Vésubie (la)	Gars	Rigaud	Touët-sur-Var
Bonson	Gilette	Rimplas	Tourette-du-Château
Bouyon	Gorbio	Roquebillière	Tournefort
Breil-sur-Roya	Gourdon	Roque-en-Provence (la)	Tour-sur-Tinée (la)
Briançonnet	Gréolières	Roquesteron	Utelle
Brigue (la)	Guillaumes	Roubion	Valdeblore
Broc (le)	Isola	Roure	Valderoure
Cantaron	Lantosque	Saint-Antonin	Venanson
Castagniers	L'Escarène	Saint-Auban	Villars-sur-Var
Castillon	Levens	Saint-Dalmas-le-Selvage	Villeneuve-d'Entraunes
Caussols	Lieuche	Sainte-Agnès	
Châteauneuf d'entraunes	Lucéram	Saint-Martin-d'Entraunes	

Evolution du nombre d'adhérents
de 2020 à ce jour



Les communes adhérentes se répartissent sur l'ensemble du territoire départemental, dans le haut et moyen pays maralpin.



L'Agence06 se doit d'être au service des **territoires du haut et moyen pays** et de leurs habitants. Elle prend en compte les **besoins émergents** et **mutualise** les connaissances du terrain avec ses compétences en **ingénierie**, au service d'un développement **équilibré et durable**.

Pour une action publique efficace, le fonctionnement de l'Agence06 est fondé sur la nature même de ses missions en développant une méthode de **proximité** et de présence aux cotés des élus.

Les compétences

L'AGENCE 06 A POUR OBJECTIF D'APPORTER À SES ADHÉRENTS UNE ASSISTANCE À MAÎTRISE D'OUVRAGE QUI SE DÉCOMPOSE AINSI :

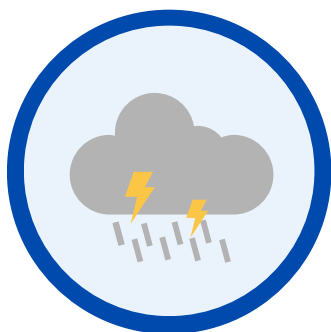


Une assistance juridique (droit public, droit du sol, commande publique)



Une assistance technique (dans les domaines de la voirie, du bâtiment et de l'aménagement)

EN COMPLÉMENT DE CETTE BASE D'ASSISTANCE PERMANENTE, VIENNENT SE GREFFER :



les opérations de reconstruction communales à la suite des inondations d'octobre 2020 causées par **la tempête Alex**



la coordination du programme national « **Petites villes de demain** » (PVD) pour l'appui à la redynamisation des petites villes rurales

Le projet de politique générale de l'Agence06, s'inscrit en effet dans un contexte particulièrement sensible, cumulant **solidarité** territoriale, **reconstruction** des zones sinistrées par la tempête Alex et **revitalisation** des petites villes de demain, et s'appuie sur une démarche globale de **développement durable** et de **résilience**.

I. Organisation : Le fonctionnement

Le programme de l'Agence06 tient compte des attentes des communes membres et les repositionne dans un **processus pragmatique** afin d'être le plus opérationnel possible pour y répondre.

AINSI, LES MISSIONS D'ASSISTANCE À MAÎTRISE D'OUVRAGE JURIDIQUE ET TECHNIQUE ONT ÉTÉ ORGANISÉES SELON 3 NIVEAUX DE SERVICES :



les demandes de renseignements et conseils



les diagnostics/ notes d'opportunité pour aider à la décision



l'accompagnement conventionné de projet en conduite d'opération

L'objectif que se fixe l'Agence06 sur le coût de ses services est :

- La gratuité complète du **service conseil**
- La gratuité du **service de diagnostic opportunité et d'aide à la décision** grâce à ses partenaires et services départementaux spécialisés
- La gratuité de **l'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la conduite d'opération en phase opérationnelle.**

Pour chacun de ces niveaux de services, **l'équipe pluridisciplinaire de l'Agence 06**, organisée en pôles complémentaires juridique et technique, et relayée par les experts spécialisés du **Département** et ses **partenaires**, exerce des missions de services relatives aux **3 domaines** de compétences suivants :



Voirie/Infrastructures



Bâtiments neuf ou rénovation



Urbanisme/ Aménagement/ Environnement

INTERMÉDIATION DU PROGRAMME PETITES VILLES DE DEMAIN :

Le Département des Alpes-Maritimes compte **6 communes** lauréates du dispositif « **Petites Villes de demain** » qui sont adhérentes de l'Agence06.

BREIL-SUR-ROYA**SOSPEL****SAINT-VALLIER-DE-THIEY****PUGET-THÉNIERS****TENDE****ROQUEBILLIÈRE**

L'objet du programme PVD est d'accompagner ces petites villes présentant des signes de vulnérabilité vers une **redynamisation de leur développement** en les aidant à se doter d'un **projet global de revitalisation** et de le piloter sur la durée du mandat municipal 2020-2026. Dans le cadre de ce programme, l'Agence06 a la possibilité de reverser aux collectivités lauréates des **subventions** octroyées par la **CDC-Banque des Territoires** pour la réalisation d'études stratégiques.



I. Organisation : Le fonctionnement

La méthode

Afin d'apporter un accompagnement de qualité à tous ses adhérents, l'Agence06 a choisi d'**adapter** son fonctionnement à ses missions, en déployant une **méthode** qui exprime, à travers la parole de ses membres, le **devenir** des territoires.

Cette méthode commence toujours par une **rencontre au cœur des territoires**.

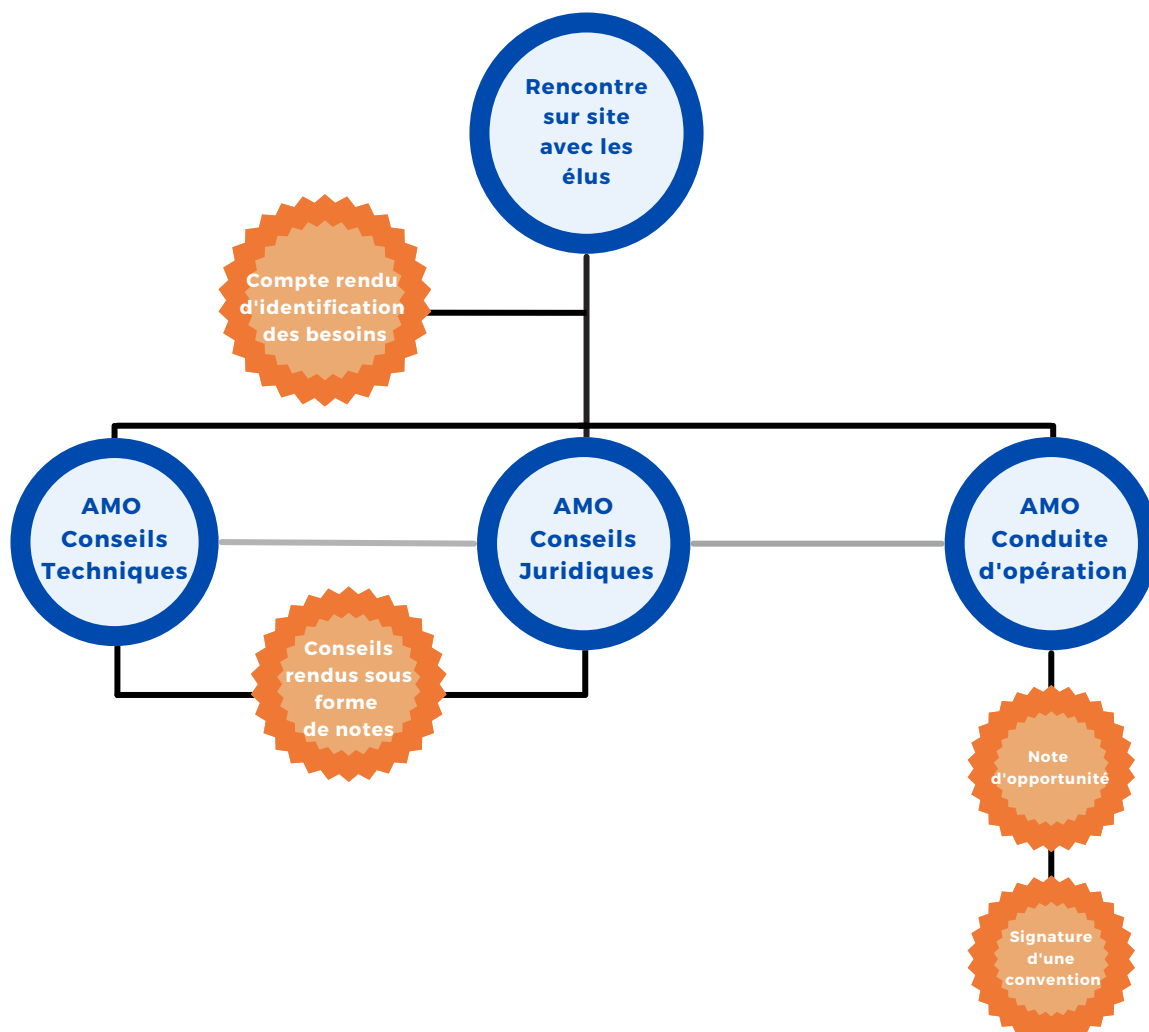
Si les premières années d'existence de l'Agence06 ont, en grande partie, été consacrées à promouvoir ses **actions** auprès des **communes rurales**, l'année 2023 a vu se concrétiser **les premières opérations**, et les premiers projets des **communes de moins de 5000 habitants**.

Les échanges avec les élus sur leur **vision du territoire** qu'ils souhaitent développer pour améliorer la **qualité de vie** des habitants restent prépondérants pour assurer un **service adapté et efficient**.

En effet, les projets envisagés prennent forme dans les échanges où l'Agence contribue à faire émerger les **potentiels existants** pouvant permettre la **réalisation des projets**.

Ces rencontres donnent lieu à une **identification des besoins** de la collectivité adhérente qui ajuste et valide le compte-rendu puis la note d'opportunité, qui serviront de base à l'**assistance à maîtrise d'ouvrage**.

AINSI, LE PROCESSUS SE DÉFINIT SELON LES ÉTAPES SUIVANTES :



II. CADRAGE BUDGETAIRE

Eléments financiers

- Présentation du budget
- Programme "Petites villes de Demain" et reconstruction
- Partenariats financiers
- Evolution du budget

Les perspectives

Présentation du budget

Dotée des moyens nécessaires à son fonctionnement, **l'Agence06**, pilotée par ses organes de gouvernance, a commencé à déployer sa **méthode** au profit de ses adhérents.

Désormais, l'activité de l'Agence 06 tourne à plein régime avec des recrutements prévus pour les nouveaux services projetés, dont l'instruction des permis de construire.

Le montant de l'enveloppe budgétaire global de l'Agence 06 a augmenté significativement depuis 2021 suite à des recrutements (CEP, gestionnaire de la commande publique, etc.) liés à son développement.

		CA 2021	CA 2022	BP 2023	BP 2024
Fonctionnement	Dépenses	81 841 €	295 929 €	738 945 €	964 720 €
	Recettes	568 907 €	579 203 €	582 555 €	964 720 €
Investissement	Dépenses	0 €	0 €	500 €	0 €

Si les dépenses ont été limitées aux **charges à caractère général** et aux **charges de personnels**, les recettes, quant à elles, ont été maintenues pour assurer un **accompagnement efficient des projets** dans les années à venir. A noter que les communes et les EPCI ont cotisé à hauteur de **16 000 €** en 2023.

II. Cadrage budgétaire : Éléments financiers

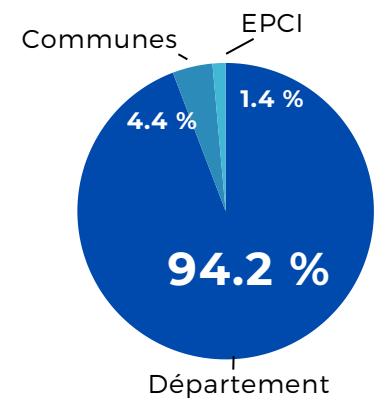
Pour fonctionner l'Agence06 est donc dotée de moyens qui sont, en très grande partie, alloués par le **Département**, premier adhérent à l'origine de sa création, et par les **cotisations annuelles** de ses **adhérents**, dont le calcul du montant a été réajusté par délibération du **Conseil d'administration du 1er juin 2023** comme suit :

NB HABITANTS/COMMUNES, EPCI ET DÉPARTEMENT (SOURCE FICHE DGF*)	SERVICE DE CONSEIL ET D'ÉTUDES	FORMULE AMO EN FONCTION DES PROJETS	
	FORFAIT ANNUEL	3 PROJETS	2 PROJETS + 1 CONCOURS
0 à 500	25 €	25 €	200 €
501 à 1000	50 €	50 €	500 €
1001 à 2000	100 €	100 €	1000 €
2001 à 3000	150 €	150 €	1500 €
3001 à 4000	200 €	200 €	2000 €
4001 à 5000	250 €	250 €	2500 €
> à 5000	500 €	500 €	5000 €
EPCI	nb hab x 0,05 €	nb hab x 0,10 €	nb hab x 0,20 €
Département	nb hab x 0,20 €	X	X

*DGF : Dotation globale de fonctionnement

Par ailleurs, une **subvention exceptionnelle** de 300 000 € est accordée par le **Département** dans le cadre de la convention pluriannuelle de partenariat qui a été signée dès le 1er mars 2021 afin de préciser les conditions de l'aide départementale.

Outre la subvention annuelle de fonctionnement, la **mise à disposition en nature**, de moyens matériels et humains, peut être valorisée à hauteur de plus de 300 000 €, tel que le précise le **tableau ci-dessous**.



	2021	2022	2023
Mise à disposition des locaux	16 000 €	20 000 €	62 752 €
Mise à disposition de matériels et Informatique	127 500 €	137 500 €	50 000 €
Mobilier	7 000 €	7 000 €	7 000 €
Fournitures, reprographie	7 000 €	7 000 €	7 000 €
Véhicules	13 500 €	13 500 €	21 600 €
Services supports (RH, DSN...)	20 000 €	20 000 €	20 000 €
Communication	30 000 €	30 000 €	30 000 €
Mise à disposition de personnels	220 000 €	220 000 €	330 000 €
TOTAL	441 000 €	455 000 €	528 352 €

Ainsi, **6 agents** ont été mis à disposition de l'Agence06 en 2023 qui est installée dans des locaux départementaux, et bénéficie de la mise à disposition de matériels (5 véhicules dédiés, équipement informatique, fournitures, mobilier, site internet et documents de communication).

Programme "Petites Villes de Demain" et reconstruction

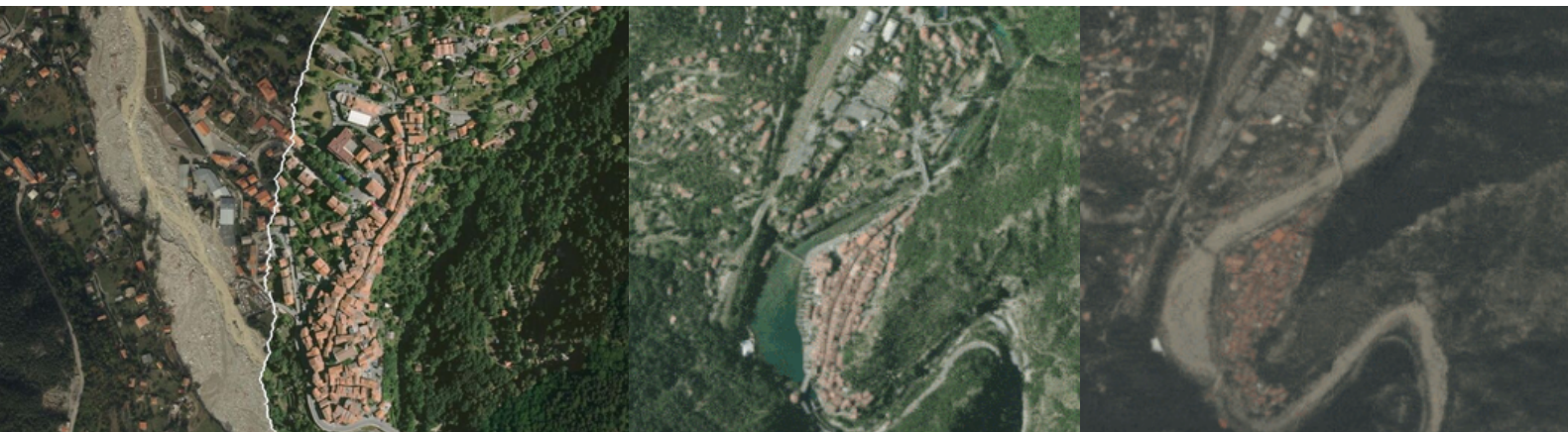
Considérant le rôle pivot de l'Agence06 en matière de projets de développement, un avenant a été signé le **3 novembre 2021** intégrant la délégation à l'Agence06 de la mise en œuvre du dispositif « **Petites Villes de demain** ».

Cet avenant permet à l'Agence, avec l'autorisation de la **CDC - Banque des territoires**, de percevoir et reverser aux communes lauréates, les **crédits de cofinancements** de ce dispositif à hauteur de 1 / 5 de (100 000€ x nbre de PVD) par an, ainsi que la quote-part du cofinancement du poste de coordonnateur du dispositif.

La **subvention annuelle** de fonctionnement allouée par le Département tient compte de ce dispositif.



De plus, les inondations causées par la **tempête Alex**, survenue au début du mois d'octobre 2020, ont lourdement impacté les communes situées dans les vallées de la **Roya** et de la **Vésubie**.



Vésubie avant et après le passage de la tempête Alex
IGN/Montage LP. Le Parisien, 16 octobre 2020

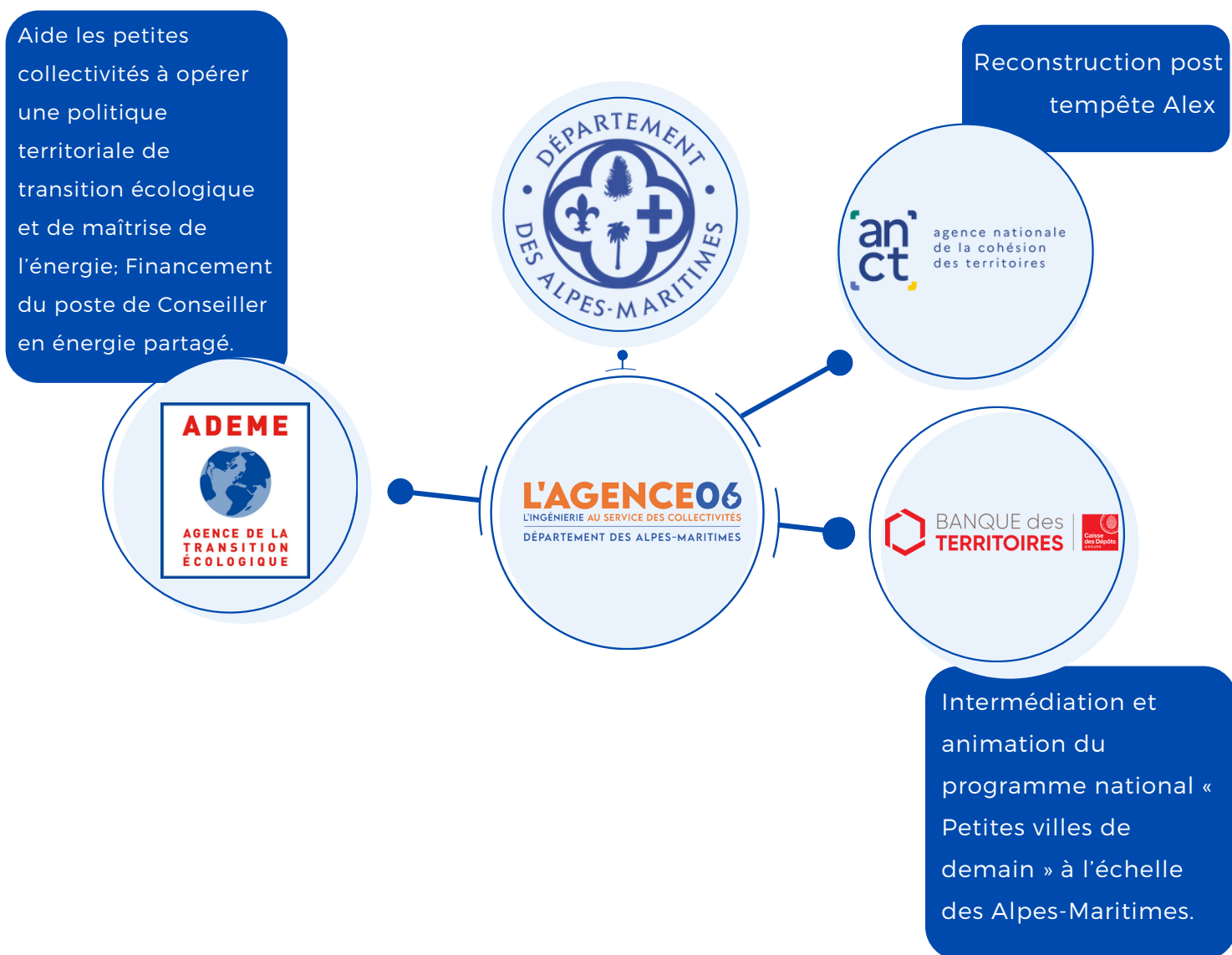
Breil-sur-Roya, Juillet 2017

Breil-sur-Roya, Octobre 2020

À ce titre l'ANCT et le Département ont participé au financement d'**un poste** de chef de projet « Reconstruction » recruté au sein de l'Agence06 pour la dernière année.

Partenariats financiers

L'Agence est une porte d'entrée pour les **porteurs de projet**, et assure la convergence des compétences nécessaires à la concrétisation de celui-ci. Identifiée par les partenaires comme catalyseur, l'Agence bénéficie de la confiance de :



Au-delà des partenaires financiers, l'Agence est en lien avec des structures publiques ou associatives qui agissent au bénéfice de la **qualité architecturale** et **environnementale** des projets.

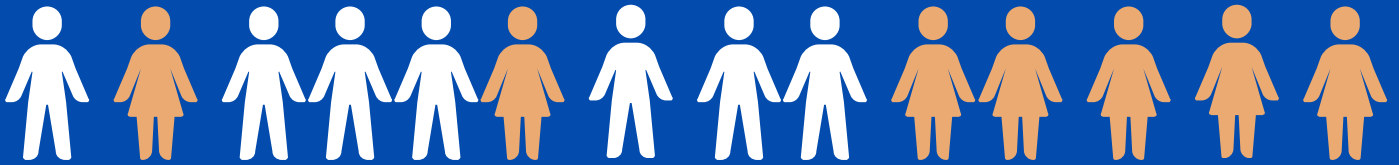
Evolution du budget

Au **3ème trimestre 2020**, la première Assemblée Générale constitutive est organisée et le premier budget de l'Agence06 est voté en **2021**.

En 2021, première année complète, les réalisations comptables de dépenses demeurent très **inférieures aux prévisions** en raison de la mise en route progressive de la structure Agence06 et du programme « Petites Villes de Demain » qui lui est corrélé.

L'équipe comptabilise en 2022 **11 agents** dont 3 sont mis à disposition par le Département depuis 2021.

L'équipe se compose au dernier semestre 2023 de 14 agents : un directeur, une directrice opérationnelle, 4 chefs de projets, un conseiller en énergie partagé, deux juristes, une gestionnaire chargée de la commande publique et une gestionnaire administrative du suivi de l'exécution des marchés publics, une gestionnaire ressources humaines, une responsable finances et une assistante administrative et communication.

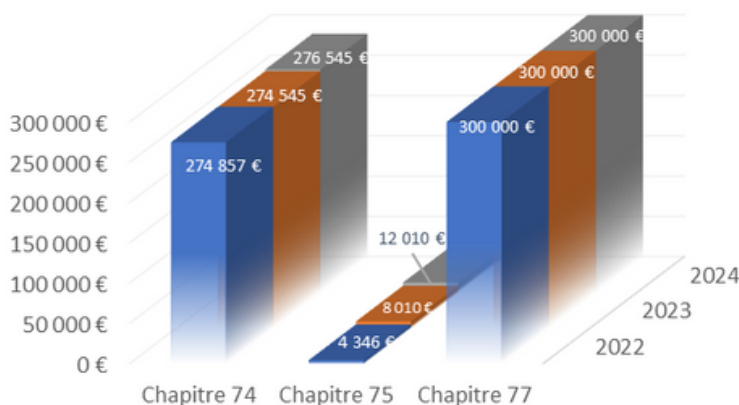


On peut ainsi noter sur le tableau des dépenses ci-après, qu'entre 2023 et 2024, les charges de personnel (**Chapitre 012**) ont **augmenté** en conséquence des recrutements, soit **226 275 €**, alors que les charges générales (**Chapitre 011**) sont restées stables à **87 000 €**.

Concernant les recettes, les dotations, subventions et participations, dont les cotisations des adhérents, ont augmentés (chapitres 74 et 75). On peut retrouver la stabilité de la **subvention annuelle de fonctionnement** du Département des Alpes Maritimes qui s'élève à 300K€ (chapitre 77).

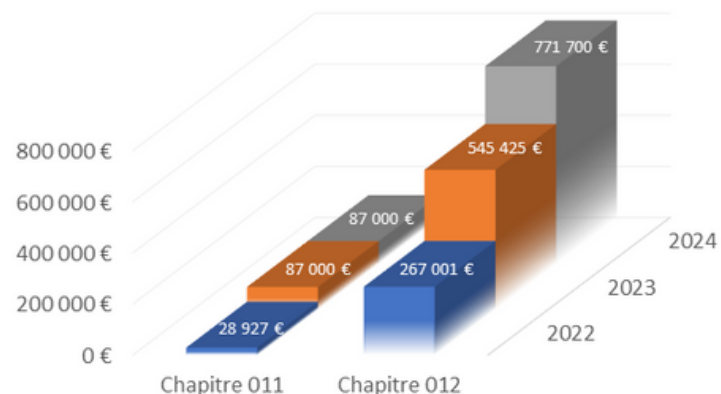
Evolution consommation
chapitres 74 - 75 - 77

Recettes section fonctionnement



Evolution consommation
chapitres 011 - 012

Dépenses section fonctionnement



II. Cadrage budgétaire : Les perspectives

006-200094399-20231222-6-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 22-12-2023

Publication le : 22-12-2023

Le budget des 3 prochaines années de **fonctionnement** de l'Agence 06 a été envisagé selon les dispositions suivantes.

Pour le **BP 2024**, le résultat réellement constaté à la clôture de l'exercice 2023 sera repris pour son montant réel en **DM 2024**.

Les communes urbaines de **moins de 5000 habitants** ont commencé à adhérer en 2023 : Bar-sur-Loup, Castagniers, Auribeau-sur-Siagne, avec une montée en charge progressive des projets en Assistance à Maitrise d'ouvrage en conduite d'opération.

Le volet patrimonial ainsi que la prise en compte de la qualité environnementale et de la maîtrise de l'énergie restent **prépondérants** dans le cadre de l'accompagnement de l'Agence 06.

		BP 2023	BP 2024
011	Charges générales	87 000 €	87 000 €
012	Charges du personnel	545 425 €	771 700 €
65	Autres charges de gestion	106 020 €	106 020 €
023	Virement à l'investissement	500 €	0 €
TOTAL DÉPENSES		738 945 €	964 720 €
002	Résultat de fctmt reporté	769 840 €	376 165 €
74	Dotations, Sub et participations	274 545 €	276 545 €
75	Autres produits de gestion courantes	8 010 €	12 010 €
77	Produits exceptionnels	300 000 €	300 000 €
TOTAL RECETTES		582 555 €	588 555 €
Résultat N		-156 390 €	-376 165 €
Résultat avec reprise N-1		613 450 €	0 €

Il est à noter que le **résultat avec reprise** des premières années ne permettra peut-être plus d'absorber à partir de 2025 l'augmentation progressive du budget, notamment par la mise en place d'un nouveau niveau de service : Assistance droit des sols*.

Il sera alors nécessaire d'ajuster les recettes pour atteindre l'équilibre en lien avec le Département des Alpes-Maritimes au travers des conventions passées.

*le déploiement de la **section assistance droit des sols** va être proposé au vote de l'assemblée générale extraordinaire du 7 décembre 2023.

III. ACTIVITÉ GÉNÉRALE 2023

Les AMO

Les conseils

La conduite d'opération

Typologie des projets

Les actions "Petites Villes de Demain"

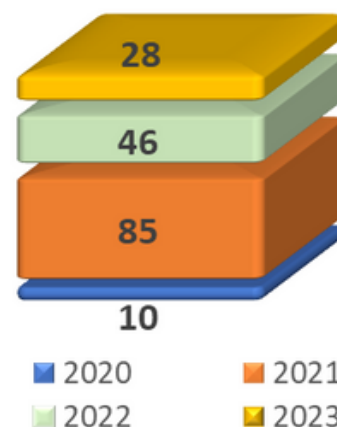
Plateformes médias

Les AMO

L'**assistance à maîtrise d'ouvrage** désigne de manière globale les services de l'Agence06 auprès de ses adhérents. Ces services permettent d'apporter, en fonction de la demande, un **conseil** de premier niveau d'ordre **juridique** ou **technique**, un deuxième niveau relatif à l'aide à la **décision/étude d'opportunité** et un troisième niveau correspondant à un **accompagnement en conduite d'opération** faisant l'objet d'une **convention** d'assistance à maîtrise d'ouvrage entre l'adhérent et l'Agence06.

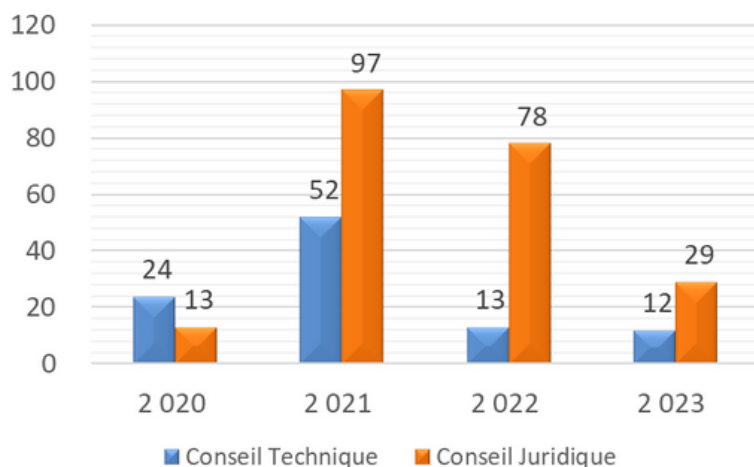
Sur les trois niveaux de service et ses **487** saisines depuis sa création. L'Agence06 suit actuellement un portefeuille de près de **170** projets en assistance à maîtrise d'ouvrage - conduite d'opération.

169 PROJETS SUIVIS EN AMO - CONDUITE D'OPÉRATION -



Les conseils

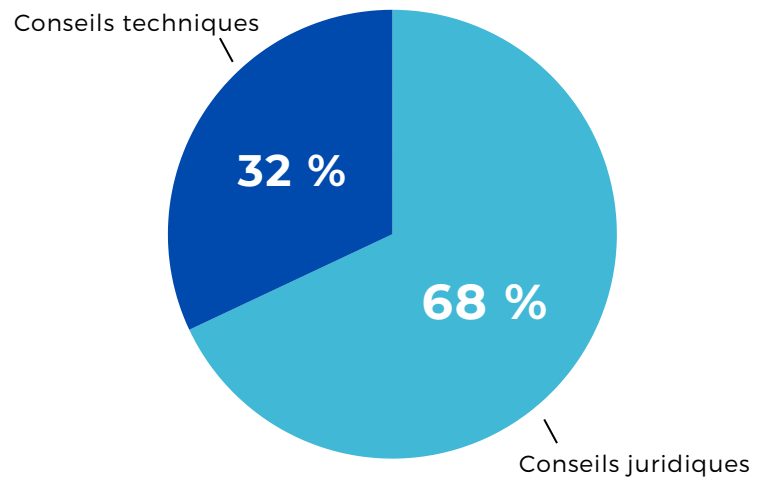
EVOLUTION DU NOMBRE DE CONSEILS CUMULÉS



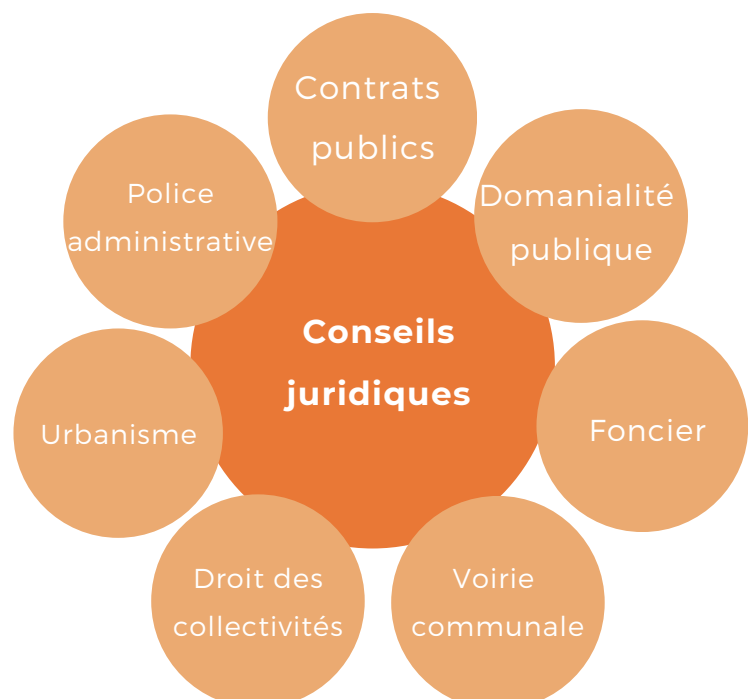
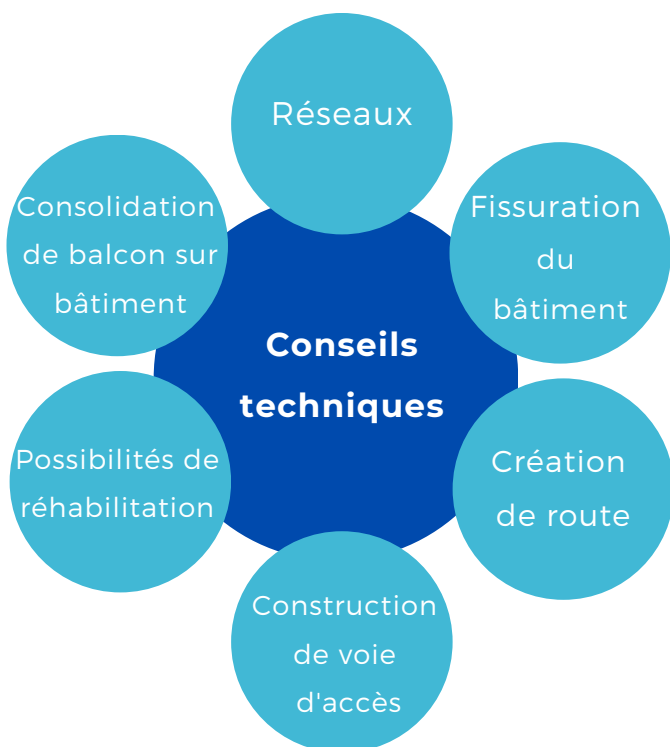
Dans un grand nombre de communes, l'Agence06 n'est qu'un **révélateur d'idées** dont la qualité est garantie par les élus qui connaissent parfaitement les forces et les faiblesses de leur territoire. L'Agence06 permet alors d'identifier les **possibilités** et de mettre en réseau les **acteurs locaux** au service de la **réalisation** du projet identifié.

Pour avancer, un projet en attente de réalisation a parfois simplement besoin d'un **éclaircissement technique ou juridique**. L'accompagnement de l'Agence06 est alors ponctuel, circonscrit, et fait l'objet d'une note permettant au maître d'ouvrage de prendre une **décision éclairée**.

Les conseils **techniques** sont moins nombreux que les conseils **juridiques** car de nombreux projets sont accompagnés techniquement dans le cadre d'une **convention d'AMO-conduite d'opération** qui inclut les conseils techniques notamment dans la phase d'**opportunité/pré faisabilité**, phase préalable à toute opération.



Les conseils effectués par l'Agence peuvent être classés selon les **modèles** avec des exemples de **thématiques** traitées ci-dessous :



La conduite d'opération

Accompagnement complet d'un projet durant toutes les phases nécessaires à sa réalisation, la **conduite d'opération** est la forme d'assistance à maîtrise d'ouvrage **la plus avancée** proposée par l'Agence06 et comprend les phases suivantes :



ETAPES D'AVANCEMENT			
Avancement	Phase	Nb	En %
OPPORTUNITE PRE FAISABILITE	0	104	61,54%
FAISABILITE / PROGRAMME	1	32	18,93%
CONSULTATION MOE et AMOs	2	6	3,55%
SUIVI MOE ETUDES CONCEPTION	3	15	8,88%
CONSULTATION ENTREPRISES	4	3	1,78%
TRAVAUX	5	4	2,37%
RECEPTION MISE EN SERVICE	6	5	2,96%
TOTAL		169	100%

En 2023, 95 conventions d'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO-conduite d'opération) ont déjà été signées avec les maîtres d'ouvrage suivants :

ADHERENTS	NOM DU PROJET	DESCRIPTION
Aiglun	Sauvegarde et mise en sécurité de la forteresse troglodyte	Restauration de la forteresse dite le "Château d'Aiglun" qui servait de refuge au moyen-âge.
Bendejun	Sécurisation du talus de contre rive de la route du Soubran	Effondrement d'un talus sur une centaine de mètre : travaux terminés, réception prévue pour Septembre 2023.
Bollène-Vesubie (Ia)	Réhabilitation de l'Hôtel Cassini	Création de 20 hébergements de type auberge collective.
Bollène-Vesubie (Ia)	Création d'un réseau de chaleur bois	Réseau de chaleur alimentant en chauffage des bâtiments communaux ainsi que la piscine municipale.
Bonson	Confortement maison de la Tourre	Péril imminent Maison de la Tourre : Fin des travaux permettant de lever le péril imminent. Le péril reste à surveiller.
Bonson	Réhabilitation immeuble Le Gabre	Rénovation complète d'un bâtiment (ancienne école) accueillant au rez-de-chaussée une mairie annexe, à l'étage une salle pour des associations et 3 logements de 3 pièces en duplex.
Breil-sur-Roya	Aménagement d'une base nautique sur le lac	Création d'un quai, espace d'accueil public et accompagnement pour l'acquisition de matériel.

III. Activité générale 2023

006-200094399-20231222-6-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 22-12-2023

Publication le : 22-12-2023

ADHERENTS	NOM DU PROJET	DESCRIPTION
Breil-sur-Roya	Réutilisation-réhabilitation du presbytère de Libre	Aménagement de deux logements pour actifs, d'une salle communale et d'un local pour le CCAS.
Breil-sur-Roya	Projet d'aménagement des berges de la Roya	Plan guide de revitalisation du centre-ville de Breil-sur-Roya à partir des berges.
Brigue (la)	Restauration des chapelles des pénitents blancs	Sauvegarde de ses 7 bâtiments classés monuments historiques. Les 2 chapelles des pénitents blancs sont les monuments nécessitant des travaux importants : <ul style="list-style-type: none"> la chapelle de l'Annonciade avec une façade de forme curviligne, la chapelle de l'Assomption avec son campanile.
Brigue (la)	Réalisation d'une aire de stationnement au Hameau de Morignole	Création d'une zone de stationnement du hameau de Morignole
Cantaron	Création d'une voie au lieu-dit « Terre-d'Eze »	Elargir un chemin communal pour créer une voie et permettre l'amélioration de l'accessibilité au secteur Ouest du village
Castillon	Restauration et valorisation du fort de Castillon	Restauration respectueuse de l'histoire et du patrimoine du bâtiment afin de le rendre visitable au public de manière pérenne et sécurisé.
CCAA	Réalisation d'une école de 3 classes - Toudon	Création d'une école de 3 classes d'une surface de 350 à 400m2.
CCAA	Nouvelle école - Guillaumes	Création d'une école de 3 classes.
CCAA	École - agrandissement - Touët-sur-Var	Extension/ Rénovation énergétique et environnementale d'une école de 4 classes.
CCPP	Etude de programmation urbaine	Schéma directeur de valorisation et de programmation urbaine de Peïra Cava à Lucéram
Cipières	Création d'une école dans le prolongement de la salle polyvalente	Construction de 2 classes primaires.
Clans	Reconstruction de la piste de la Forêt	Reconstruction piste forestière en 2 étapes : <ul style="list-style-type: none"> Portion de la piste depuis la forêt de BRAMAFAM jusqu'au vallon du Pertus Reconstruction de la portion de piste depuis l'église Ste Anne à Selva Plane et la crête d'Anteyra jusqu'à la vacherie de Clans
Coaraze	Réhabilitation et sécurisation de la station de captage d'eau potable	Mise en conformité du site (désamiantage de la toiture, étanchéité du bâtiment, prise en compte de l'isolation thermique, clôture du site, enfouissement des réseaux électriques...).
Collongues	Construction d'une halle couverte	Halle de 200m2 pour accueillir les manifestations communales (Foire bio, ...).
Coursegoules	Aménagement d'espace public au nord du village	Réaménagement de la place du Cheïron et de la place de la mairie.
Coursegoules	Mise en accessibilité et extension du cabinet médical	Le projet consiste en la réalisation d'une petite extension, la reconfiguration des locaux et la mise en conformité accessibilité handicapés.
Cuébris	Confortement effondrement de chaussée sur le chemin Lou Plan	Un effondrement est constaté en bordure de chaussée au droit de la grille d'eau pluviale ainsi qu'une fissuration longitudinale sur 60 mètres environ. Cette voie est régulièrement fréquentée par des camions poids lourds en raison de la présence de la station d'épuration et de terrains qui doivent faire l'objet de nouvelles constructions. La commune souhaite mettre en sécurité cette voie avec une restitution de l'emprise de chaussée.

III. Activité générale 2023

006-200094399-20231222-6-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 22-12-2023

Publication le : 22-12-2023

ADHERENTS	NOM DU PROJET	DESCRIPTION
Cuébris	Restauration du clocher de l'église	Restauration du système des cloches et le paratonnerre
Ferres (les)	Reconstruction de 2 bâtisses en péril	Déconstruction/ reconstruction de 2 bâtisses en cœur de village pour y créer un appartement T5.
Fontan	Opération de restauration de la toiture de l'église Notre-Dame de la Visitation	Dans le cadre du dispositif départemental en faveur du patrimoine religieux.
Fontan	Opération d'aménagement paysager d'un espace de stationnement	Création d'une zone de stationnement supplémentaire intégrée le plus possible dans le paysage.
Fontan	Etude de programmation urbaine	Requalification des entrées de village et l'aménagement du centre-bourg
Fontan	Réhabilitation d'une bâtisse en entrée de village	
Gillette	Mise en sécurité et restauration partielle du site des ruines du Château	La commune a lancé ce projet dans le cadre du programme européen l'Espace Valléen sur fonds FEDER. La maîtrise d'œuvre, qui comprend notamment les compétences architecture du patrimoine et géotechnique, a déjà été désignée et les marchés travaux viennent d'être notifiés. Le démarrage du chantier devrait être effectif en début d'année 2022. La Commune rencontre le besoin d'un relai en AMO pour le suivi du chantier.
Gorbio	Création d'un parking	Couvrir le city stade actuel en créant un espace sportif clos et réaliser sur cette toiture une vingtaine de places supplémentaires.
Gorbio	Maison d'assistants maternels (MAM)	La commune souhaite créer une maison d'assistants maternels avec l'aménagement des espaces extérieurs comprenant une zone de stationnement et un espace de jeux pour les enfants. Capacité d'accueil de la structure : 16 enfants et 4 adultes. Surface utile minimum : 160 m ²
Gourdon	Restauration et valorisation de la Chapelle Saint-Vincent	Restauration et valorisation du site et ses abords (murs refend et vestiges au sol)
Gréolières	Création du parking Saint Pons	Création d'un parking de 15 places au niveau du dernier virage en épingle avant la placette, permettant ainsi le retournement des véhicules et le désengorgement du hameau.
Guillaumes	Piscine communale	Rénovation de la piscine extérieure communale.
Guillaumes	Création d'un réseau de chaleur bois	La commune souhaite mettre en place une ou plusieurs chaudières bois (plaquette ou granulé) pour alimenter un réseau de chaleur qui sera créé à cette issue. Les 5 bâtiments qui seront raccordés au réseau de chaleur sont : Salle multimédia, Poste, Pharmacie, Mairie et école.
Lantosque	Lantosque-Ilot de la Madonette	Projet de sécurisation/démolition et d'aménagement sur cet ensemble qui tient compte du contexte de cœur de village.
L'Escarène	Réhabilitation de la Gare	Création de logement et de locaux commerciaux.
Levens	Extension et restructuration des locaux de l'école élémentaire Saint-Roch	Le groupe scolaire accueille environ 350 enfants sur 2 sites. Restructuration de deux sites afin d'assurer une meilleure gestion fonctionnelle au niveau du centre aéré, de la cantine et de la circulation.
Levens	Réhabilitation du site de la Madone des Près	Site d'environ 4 hectares. La restauration complète du bâtiment dans une démarche patrimoniale, avec architecte des monuments historiques, et environnementale pourrait être complétée par un projet paysager avec le label « Jardin remarquable ».

III. Activité générale 2023

ADHERENTS	NOM DU PROJET	DESCRIPTION
Lieuche	Eglise de la nativité Notre Dame et presbytère	Rénovation complète des façades
Lucéram	Création d'un épicerie en centralité	Projet d'Aménagement d'un Commerce Multi-Services et d'un logement en RDC de l'immeuble Station de Peira Cava.
Lucéram	Étude revitalisation et aménagement du secteur de Peira Cava	Dans le cadre du Plan Avenir Montagne.
Lucéram	Mise en sécurité de la caserne CRENANT	Sécuriser l'ensemble des bâtiments qui composent le site ayant pour objectifs : tournages de films, entraînement des services du SDIS, pratiques sportives et diverses manifestations sur les espaces extérieurs.
Lucéram	Restauration de trois édifices religieux communaux inscrits ou classés monuments historiques	Restauration de l'ensemble des trois édifices qui présentent de nombreux désordres soit structurels, soit sur l'enveloppe (le clos et le couvert), soit sur les décors peints.
Massoins	Auberge communale	La mission consiste à la restructuration de l'auberge avec la création d'une cuisine sur la terrasse extérieure à proximité de la salle de restauration. L'objectif est de créer une entité indépendante au RDC et l'étage sera affecté à une autre vocation. Le caractère rural et architectural de cette construction devra être conservé.
Penne (la)	Auberge à réhabiliter	Réhabilitation de l'ancienne auberge communale : restructuration du restaurant avec mise aux normes de la cuisine, réhabilitation des gîtes d'étapes et création de petits logements (1 à 2 pièces) en lieu et place des anciennes chambre de la partie hôtellerie.
Penne (la)	Restauration église Saint-Pierre	Dans le cadre du dispositif départemental en faveur du patrimoine religieux.
Pierlas	Rénovation de la place Emilien ALZEAL	Le projet a pour objectif de réaménager cet espace avec des revêtements neufs et qualitatifs, une végétalisation du lieu, du mobilier sobre et harmonieux, une gestion des eaux de ruissellement, une délimitation d'un espace pour accueillir les événements culturels, un projet d'éclairage global sobre en énergie.
Pierrefeu	Aménagement secteur centralité	Etude d'aménagement.
Puget-Rostang	Réhabilitation du gîte de Rosalie + Réhabilitation de la maison Lombard	Bâtisse de 3 niveaux (rdc - 1er et 2ème) <ul style="list-style-type: none"> • Isolation du bâtiment (contre cloisons) • Rénovation du rdc + repositionnement de la cuisine
Puget-Théniers	Etude d'aménagement globale - PVD	Plan guide revitalisation du centre urbain avec zoom sur centre-ville. Comprend l'aménagement du quartier de l'entrée du centre village avec zoom sur le Pôle touristique, Pôle économique (Usine Brouchier) et Pôle sports (Camping/ Piscine).
Puget-Théniers	Création d'un réseau de chaleur pour l'hôpital, le complexe sportif et la gendarmerie	Réseau de chaleur hôpital gendarmerie complexe sportif.
Roquebillière	Réaménagement tennis stade de foot (Cervagnié_phase 1)	Remise en état de l'espace sportif suite à la tempête Alex.
Roquebillière	Réaménagement tennis stade de foot (Cervagnié_phase 2)	Remise en état de l'espace sportif par suite de la tempête Alex.
Roquebillière	Réparation et restauration de l'église Saint-Michel de Gast	Phase 1 : Travaux d'urgence et d'assainissement
Roque-en-Provence (la)	Réhabilitation d'une bâtisse à l'entrée du village (3 rue Désiré Raybaud)	Aménagement de 3 locaux commerciaux et d'un logement.
Roquesteron	Réhabilitation d'une bâtisse - Place de la Fontaine - parcelle cadastrale A482	Mise en sécurité ruine A482 : clos et couvert.
Roquesteron	Restauration de l'église Saint Arige	Stabilisation de l'édifice et restauration des décors intérieurs.

III. Activité générale 2023

006-200094399-20231222-6-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 22-12-2023

Publication le : 22-12-2023

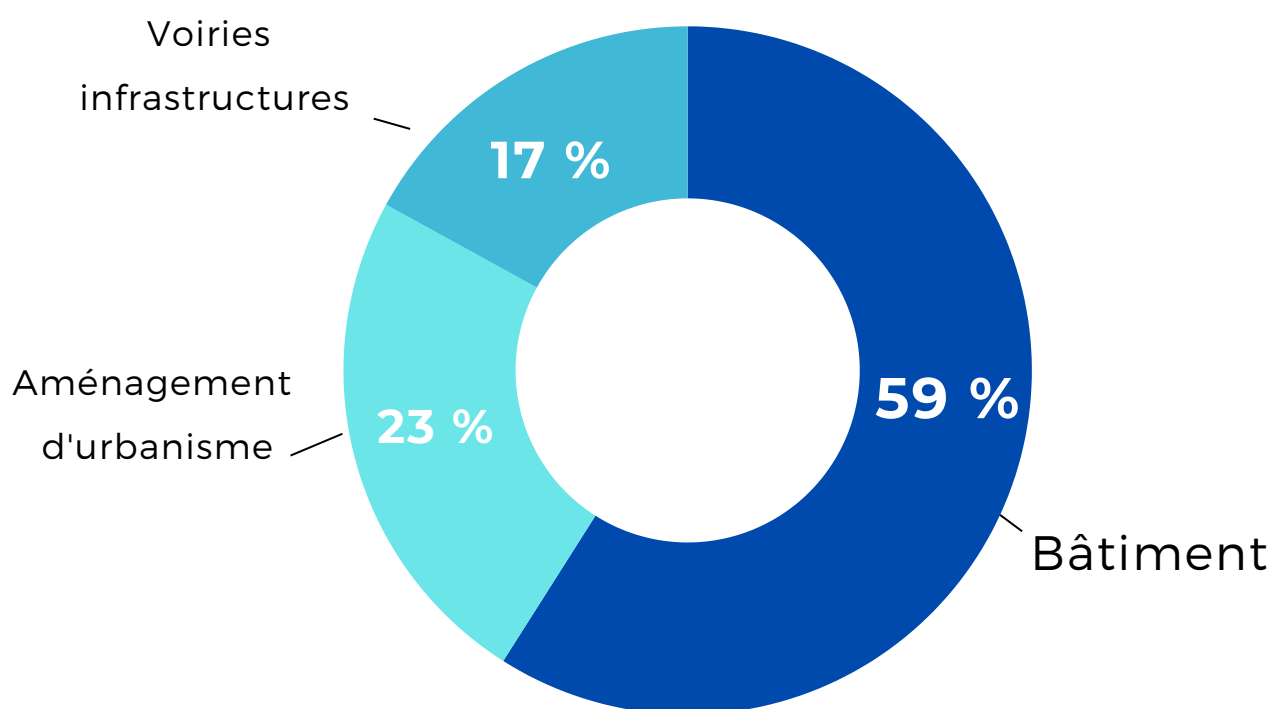
ADHERENTS	NOM DU PROJET	DESCRIPTION
Roquesteron	Rénovation de la gendarmerie : couverture et réhabilitation énergétique partielle	Le projet consiste en : <ul style="list-style-type: none"> La rénovation des toitures avec remplacement des éléments de collecte et d'évacuation des eaux pluviales qui sont détériorés (noues encastrées en zinc notamment) et réfection des étanchéités autour des émergences en toitures (conduits de ventilation notamment). La mise en place d'une isolation thermique sur la dalle en plancher haut du niveau 2 (entre le niveau 2 et les combles inaccessibles).
Saint-Cézaire-sur-Siagne	Etude plan guide d'aménagement et mobilité douce	Organisation de la circulation et son articulation avec le stationnement dans une optique d'amélioration de la qualité de vie.
Saint-Dalmas-le-Selvage	Reconstruction d'une maison au centre du village	Reconstruction d'un bâtiment comprenant une salle des associations, un studio et un logement en duplex pour actifs.
Saint-Dalmas-le-Selvage	Restauration de la chapelle Sainte- Marguerite et de l'Eglise paroissiale Saint-Dalmas	Restauration de la chapelle et de l'église dans le cadre du dispositif départemental en faveur du patrimoine religieux.
Saint-Martin-du-Var	Aménagement paysager d'un terrain communal	Recherche d'un aménagement paysager qualitatif dans un quartier minéralisé.
Saint-Martin-Vésubie	Cimetière extension	Reconstruction extension du cimetière sur la parcelle adjacente (jardins partagés).
Saint-Martin-Vésubie	Reconstruction et réhabilitation du musée du Patrimoine du Haut Pays	Reconstruction / Réhabilitation du musée des Traditions.
Saint-Martin-Vésubie	Stade de foot et vestiaires et city stade	Reconstruction de l'équipement en fonction des possibilités urbanistiques.
Saint-Sauveur-sur-Tinée	Étude d'aménagement Rio Sud	Étude aménagement.
Saint-Sauveur-sur-Tinée	Réhabilitation bâtisse de l'ONF en maison de pays, accueil PNM et activités diverses 800m2	Étude de programmation - DCE transmis à la commune).
Saint-Sauveur-sur-Tinée	Parking public de 49 places et chaufferie bois	Au stade de l'opportunité.
Saint-Vallier-de-Thiery	Relocalisation Mairie Ilot des Ursulines	Étude de programmation : consultation à lancer.
Saint-Vallier-de-Thiery	Réhabilitation d'une bergerie en maison de l'alimentation et du développement durable	Réhabilitation d'un bâtiment existant pour y accueillir un marché paysan avec un bistrot de pays au RDC et un espace communal à l'étage (tiers lieu ou autre).
Saint-Vallier-de-Thiery	Projet urbain centre village	Plan guide de revitalisation du centre- ville.
Sallagriffon	Réhabilitation de l'Auberge communale des Miolans	Remise aux normes d'hygiène et sécurité dans le cadre d'une réhabilitation énergétique et environnementale globale.
Saorge	Aménagement d'un espace sportif et de loisirs, de réaménagement du jardin d'enfants et de valorisation du chemin de SAINTE-CROIX	Aménagement plus qualitatif sur les plantations, revêtements, mobiliers, jeux, gestion des eaux pluviales, confortement du talus et accessibilité. Pour ce faire un projet d'ensemble est à concevoir.
Sauze	Sécurisation, réparation et restauration de l'église de La Colle	Déconstruction du clocher et consolidation de l'église.
Sigale	Chapelle Saint Sébastien	Restauration toiture et façades.
Sospel	Réhabilitation Mairie principale	Reconfigurer la mairie principale pour héberger des services principaux avec mise aux normes accessibilité.
Sospel	Réhabilitation du groupe scolaire et extension de la maternelle	Réhabilitation énergétique et environnementale école primaire et maternelle, requalification du site.
Sospel	Etude globale d'aménagement	Etude globale d'aménagement avec mise en cohérence des secteurs à enjeux (sites des écoles, bâtiment de l'armée).
Tende	Reconstruction du pont de Sainte- Anne - chemin de Terris	Pont reliant le hameau de Saint- Dalmas de Tende au chemin du Terris sur la Brigue.
Tende	Démolition et reconstruction du Pont Campileggio sur la Roya	Post tempête Alex reconstruction.

ADHERENTS	NOM DU PROJET	DESCRIPTION
Tende	Aménagement du jardin d'enfants Saint-Dalmas de Tende	La commune souhaite restaurer les aires de jeu rapidement ainsi que le stade de football.
Tende	Etude de programmation urbaine plan guide revitalisation	Etude indépendante ou déclinaison sectorielle du futur plan guide de revitalisation - En cours d'analyse.
Tende	Soutènement stade de foot et réaménagement cimetière	La commune souhaite procéder à la réalisation d'un ouvrage de soutènement destiné à soutenir le stade de football ainsi que, des travaux d'aménagement et d'extension du cimetière.
Toudon	Étude d'aménagement du secteur de la mairie	Projet de schéma d'aménagement de secteur d'après plusieurs scénarii d'utilisation de l'espace et des bâtiments opérationnelles dans le temps.
Touët-de-l'Escarène	Création d'une salle polyvalente	Garage existant de 70 m2 en bordure de voie.
Touët-de-l'Escarène	Réhabilitation d'une construction pour la création de logements	Bâtisse de 600m2 à restructurer et réhabiliter.
Touët-de-l'Escarène	Réhabilitation d'une construction pour la création service publique, création d'un gîte et logements	Bâtisse de 1200 m2 à restructurer et réhabiliter.
Touët-sur-var	Réhabilitation énergétique de 2 bâtiments communaux	Réhabilitation du théâtre-salles des jeunes et de la salle de sports.
Utelle	Création d'un espace public de loisirs rue Emile Passeroni	Requalification Maison Belenger en espace public de Loisirs.
Valdeblore	Réalisation d'une station-service communale	Terrain acquis, préprogramme ok.
Venanson	Rénovation du restaurant Bella Vista	Bâtisse de 300m2 en cœur de village sur 3 niveaux à réhabiliter avec une pergola en terrasse : Réception prévue fin été 2023.
Villars-sur-Var	Parking paysager	Requalification paysagère et fonctionnelle d'un parking existant en proximité immédiate du centre ancien avec une optimisation du stationnement à 110 unités et la création d'un jardin d'enfant.

Typologie des projets

Après 3 années d'analyse des besoins de ses adhérents, l'Agence06 constate que plus de la moitié des projets relèvent d'une problématique **bâtementaire** comme le montre la répartition thématique ci-dessous :

TYOLOGIE DES 169 PROJETS



L'histoire des **mouvements des populations** et les **facteurs démographiques** ont laissé, dans bien des villages, de nombreux bâtiments sans entretien que certaines communes ont acquis afin de les **réhabiliter**.

L'Agence06 met son **savoir-faire** pour préserver à la fois la qualité architecturale et environnementale des bâtiments tout en répondant aux **besoins** et **attentes** de ses adhérents.

Il est à noter que sur **100** projets orientés « Bâtiment » en 2023, **67** sont des projets de **renovation/réhabilitation** et **11** sont des projets de **restauration du patrimoine**.

Les actions "Petites Villes de Demain"

Par ailleurs, les **6 « Petites villes »** lauréates dans le département des Alpes-Maritimes ont commencé à mettre en œuvre le **dispositif national** de soutien grâce à l'intermédiation effectuée par l'Agence06.

Conçu comme un levier de **redynamisation territoriale** au service des collectivités et des élus locaux,

« Petites villes de demain » porte une véritable ambition pour le renouveau des villes de **moins de 20 000** habitants.

Un programme national de **3 Md€** jusqu'en 2026 accompagnant pour **6 ans** les centralités structurantes. Il est conçu pour soutenir **1 000 communes** et intercommunalités sur six ans (2020-2026).

LES PREMIÈRES ÉTUDES SONT PROGRAMMÉES COMME SUIT :

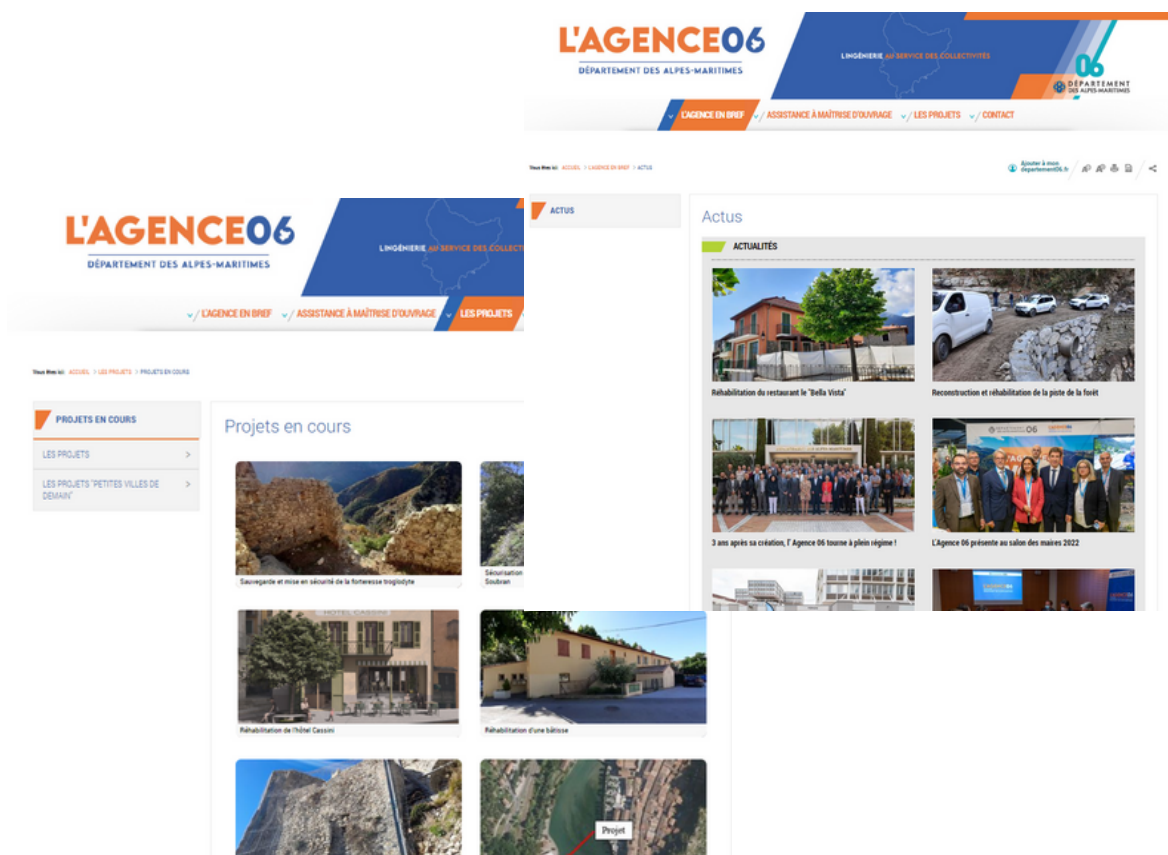
COMMUNE	ETUDES RÉALISÉES	PROJECTION DES ÉTUDES 2023 - 2024
BREIL-SUR-ROYA	Etude de programmation urbaine Plan guide d'aménagement Zoom sur le secteur des berges	En cours de structuration • Etude pré-opérationnelle : diagnostic pollution des sols et programmation urbaine du secteur Gare • Etude programmation urbaine sur le centre-ancien
PUGET-THÉNIERS	Etude de programmation urbaine Plan guide d'aménagement Zoom sur le secteur centre-bourg	En cours de structuration • Etude requalification urbaine en centre-ancien Patrimoine et habitat avec la DRAC
ROQUEBILLIÈRE	Commune non signataire du programme PVD	
SAINT-VALLIER-DE-THIEY	Etude de programmation urbaine Plan guide d'aménagement Zoom sur le secteur centre-bourg	En cours de structuration • Etude stratégique pour le partage de l'espace en centre-ville : accompagnement à la mise en place d'un sens unique partiel. • Etude d'opportunité faisabilité pour la création d'un espace de coworking • Etude d'opportunité faisabilité pour la création d'un habitat participatif pour personnes âgées
SOSPEL	Etude de programmation urbaine Plan guide d'aménagement Zoom sur le secteur centre-bourg	Finalisation plan guide
TENDE	Etude de programmation urbaine Plan guide d'aménagement Zoom sur le secteur gare centre ancien	Finalisation plan guide



Plateformes médias

La création d'un **site web** a été initiée en 2022 afin de promouvoir l'**attractivité** des territoires et permettre au **grand public** de découvrir les nombreux projets en cours de réalisation. Le site prendra son véritable essor dès 2023.

Adresse du site web : <https://agence06.departement06.fr/>



L'Agence 06 a également créé sa page **LinkedIn**, permettant d'optimiser les interactions et de varier les échanges d'informations au sujet des projets et les dernières actualités. Ce portail permet également de diffuser plus largement les besoins en **recrutement**.

Adresse du site web : <https://www.linkedin.com/company/agence06/>

Agence06
124 abonnés
3 mois • Modifié •

Reconstruction et réhabilitation de la piste de la forêt de Clans

Plus qu'un symbole, la piste de la forêt et de la chapelle Sainte Anne ...voir plus



Vous et 35 autres personnes 1 commentaire • 7 republications

Agence06
124 abonnés
4 mois • Modifié •

Réhabilitation du restaurant le "Bella Vista" à Venanson

Aux portes du Mercantour, la commune de Venanson tient un rôle ir ...voir plus



21 6 republications

Agence06
125 abonnés
1 mois • Modifié •

Sécurisation de la route du Soubran à Bendejun

Voie de liaison essentielle entre le village et le hameau supérieur de Ben ...voir plus



Fahd REFFASS et 24 autres personnes 1 commentaire • 5 republications

Agence06
125 abonnés
1 mois • Modifié •

Inauguration du jardin d'enfants "Le petit bois" à Saint-Dalmas de Tende

C'est le jeudi 12 octobre 2023, en plein cœur du hameau de Saint-Dalma ...voir plus



Henri, Edouard Susini et 40 autres personnes 1 commentaire • 4 republications

Ce bilan de l'année 2023 qui suit le premier bilan des 2 premières années 2020-2022 confirme la pertinence d'un tel outil d'**ingénierie** au service des projets des communes de moins de 5000 habitants des Alpes-Maritimes.

Les communes et communautés de communes adhérentes sollicitent régulièrement l'équipe pluridisciplinaire de l'Agence 06 qui apporte une expertise de **conseil** et de **gestion** de projet grâce à ses compétences en ingénierie bâtiment et voirie, en aménagement et urbanisme, en droit public et des marchés et sur le volet énergétique.

La perspective de la création d'une section ADS permettra de renforcer encore l'attractivité exercée par l'Agence 06 dont l'objectif est de réaliser sa mission de **service public** dans un souci de **qualité** et d'**écoute** au service de ses membres.



INFORMATIONS & RENSEIGNEMENTS

Agence d'ingénierie des Alpes-Maritimes
147 boulevard du Mercantour
B.P 3007 - 06201 Nice cedex 3

Courriel : contact.agence06@departement06.fr

Téléphone : 04 97 18 68 79

L'AGENCE06
L'INGÉNIERIE AU SERVICE DES COLLECTIVITÉS
DÉPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES